

PROGRAMME DE LA FORMATION

BPJEPS Éducateur Sportif (ES) Activités Physique pour Tous (APT) en apprentissage

Sous réserve d'habilitation par la DRAJES Occitanie

Niveau de la formation : Niveau 4 (équivalence Bac) – **code ROME :** G1204

Code(s) NSF : 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisir – **RNCP N°** 28573

Pour le candidat souhaitant bénéficier du [plan de relance 2020-2021 : # 1 jeune - 1 solution](#), il devra **démarrer son stage en structure le dernier trimestre 2021.**

L'Apprentissage permet d'obtenir un diplôme reconnu sous le statut d'apprenti et avec tous les avantages qu'il procure :

- *Formation gratuite pour l'apprenti (coût de formation pris en charge)*
- *Avoir un revenu mensuel*
- *Bénéficier d'un statut de salarié*
- *Sécuriser son parcours de formation (Diplôme + expérience professionnelle)*
- *Un suivi régulier par une équipe tutorale*

...

OBJECTIFS DU DIPLÔME

- ✓ Exercer en autonomie son activité professionnelle, en utilisant les supports techniques liés aux activités physiques pour tous dans la limite des cadres réglementaires
- ✓ Organiser et adapter les activités physiques pour tous tout en prenant en compte les caractéristiques de son public et de sa structure
- ✓ Accueillir et assurer la sécurité des publics dont il a la responsabilité
- ✓ Concevoir des projets d'activités, d'animations sportives qui s'inscrivent dans le projet de la structure
- ✓ Participer à l'organisation, au fonctionnement et au développement de sa structure (actions de communication, promotion...)

- ✓ Gérer les équipements sportifs spécifiques
- ✓ Maîtriser l'outil informatique
- ✓ Acquérir les compétences d'animation Améliorer les aptitudes à animer Connaître le secteur professionnel de l'animation et des publics Accélérer l'insertion dans la vie professionnelle Développer des compétences en APT Répondre aux besoins APT

MÉTIERS VISÉS

- ✓ animateur ou éducateur sportif salarié dans le secteur privé (associations sportives, clubs, villages de vacances, bases de loisirs, hôtellerie de plein air,...)
- ✓ animateur ou éducateur sportif salarié au sein d'une association à but social (Centre social, Maison des jeunes et de la Culture, structure de proximité,...)
- ✓ animateur ou éducateur sportif dans le secteur public au sein du service des sports de la mairie (concours ETAP)
- ✓ animateur éducateur sportif indépendant

PUBLIC CONCERNÉ

Les candidats justifiant d'une ou plusieurs expériences dans l'animation désireux de poursuivre et approfondir leur cursus afin d'obtenir un diplôme spécifique

PRÉREQUIS

- ✓ Être âgé de 17 ans au moins à la date de vérification des prérequis
- ✓ Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de Niveau 1) ou équivalent (AFPS, BNS, SST,...)
- ✓ Présenter un Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des Activités Physiques pour Tous datant de moins de un an à la date de l'entrée en formation
- ✓ Être titulaire du certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense pour les candidats de nationalité française de moins de 25 ans uniquement
- ✓ Carte d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité
- ✓ Satisfaire aux épreuves d'exigences préalables (TEP) : épreuves éliminatoires (voir conditions d'admission)
- ✓ Satisfaire aux épreuves de sélection (voir conditions d'admission)

DATE ET DURÉE

La formation aura lieu du 10 Janvier 2022 au 30 Décembre 2022 - 12 mois

Rythme : 2 jours 1/2 en formation, (lundi, mardi et mercredi matin) + 2 jours 1/2 en structure (mercredi après midi, jeudi et vendredi)

Volume horaire global : La formation totalise 1645 heures comprenant :

- ✓ 689,5 heures en centre de formation
- ✓ 955,5 heures en structure / stage.

Lieux de formation : Lunel (34400)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- ✓ Alternance entre contenu théorique et mise en pratique.
- ✓ Contenus proposés en présentiel et à distance via la plateforme LMS Agora learning
- ✓ Pédagogies actives, travaux individuels ou de groupe, recherche d'informations, démonstrations, cours pratiques, études de cas, cours magistraux, mises en situation.
- ✓ Accès à la documentation pédagogique et documentaires via DROPBOX

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable pédagogique : Cyril Adannou (Master Ingénierie sport/santé).

Domaine d'intervention : Anatomie/physiologie, Pédagogie générale

Mickael Buart (BEES 1 Football & BPJEPS AGFF)

Domaine d'intervention : Sports collectifs - Football

Coralie Madonia (BPJEPS AGFF & D- Crossfit level 1)

Domaine d'intervention : Anatomie, Physiologie, pédagogie générale, Législation

Philippe Morereau (BPJEPS APT)

Domaine d'intervention : Sports collectifs - Rugby, volleyball, hockey, Basket

Christophe Patry

Domaine d'intervention : Réglementation - Sports collectifs volley

Gabriel Saillard (DEJEPS Basket-ball)

Domaine d'intervention : Sports collectifs - didactique et pédagogie sports collectifs

PROGRAMME DÉTAILLÉ

La formation BPJEPS ES (Éducateur sportif), mention APT (Activités Physique pour Tous) est constituée de 4 UC (Unités Capitalisables) à valider :

- ✓ Les UC1 et UC2 sont des UC transversales portant sur des compétences acquises définitivement (communes à tous les BPJEPS)
- ✓ L'UC3 est une UC spécifique de la formation BPJEPS ES, mention APT
- ✓ L'UC4 est une UC propre à la mention APT

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Évaluer un projet d'animation

UC3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « Activités physiques pour tous »

- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC4 : Mobiliser les techniques de la mention « Activités physiques pour tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention
- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention
- Garantir des conditions de pratique en sécurité

BLOC PÉDAGOGIE

Modules	Séquences	Séances
Préparer une séance et/ou un cycle	Concevoir une grille de séance	Identifier les différents temps
		Définir et s'approprier les termes relatifs à la grille
	Préparer une séance adaptée au public et à l'environnement	Identifier les caractéristiques des publics
		Prendre en compte le milieu d'évolution
		Organiser la séance matériellement
		Concevoir, écrire, définir des objectifs
	Favoriser l'apprentissage	Identifier les motivations des pratiquants et les facteurs influents
		Proposer des séances ludiques
		Définir les conditions nécessaires au progrès
	Réaliser une progression pédagogique	Créer un lien entre les séances en utilisant les bilans effectués
	Lier cycle d'apprentissage et projet pédagogique	Maitriser la compréhension d'un projet pédagogique
		Intégrer le cycle d'apprentissage dans un projet pédagogique
Animer une séance et un cycle	Connaître et appliquer les principes de communication	Identifier les différentes formes de messages
		Adapter la communication au public et à la situation
	Assurer l'intégrité physique et morale des pratiquants	Mettre en œuvre les gestes des premiers secours
		Gérer les sécurités actives et passives
		Connaitre l'anatomie, la physiologie et la psychologie du corps pour protéger
		Gérer les conflits et les conduites risques
	Evaluer son action	Les différentes formes d'évaluation
		Identifier les critères d'évaluation et les observables
		Construire une grille d'évaluation cohérente
	Réguler son action	Utiliser des variables, variantes, évolutions
Transmettre	Utiliser les connaissances spécifiques à l'activité	Maitriser les logiques internes de l'activité concernée
	Adapter ses méthodes	Utiliser différentes méthodes et différents environnement de travail
		Individualiser ses méthodes par rapport à la typologie du public
		Evaluer le niveau des pratiquants
	Mobiliser ses connaissance pour justifier son action	Mobiliser des connaissances en pédagogie
Mobiliser des connaissances scientifiques		

BLOC MAITRISER LES TECHNIQUES

Modules	Séquences	Séances
Pratiquer une ou plusieurs APT	Pratiquer les APT	Maitriser et comprendre les enjeux des activités du domaine
		Pratiquer une activité en toute sécurité
		Progresser et acquérir des techniques / Habiletés nouvelles
		S'impliquer pleinement dans les actions éducatives liées aux activités / Mobiliser ses ressources physiques pour vivre efficacement les activités du domaine
	Pratiquer les différentes activités du domaine des APEN	Parcours / Courses d'orientation
		Marche nordique, randonnée
		Roller & pratiques associées
	Pratiquer les différentes activités du domaine des APE	Stretching
		Renforcement musculaire
		LIA / HIA
		Dans ou expression corporelle
	Pratiquer les différentes activités du domaine des ACL	Jeux / Sports collectifs
		Jeux / Sports de raquette
		Jeux / Sports d'opposition
		Jeux / Sports athlétiques
Pratiques urbaines		
Autres pratiques		

BLOC PARTICIPATION A L'ORGANISATION ET A LA GESTION DE LA STRUCTURE

Modules	Séquences	Séances
Réaliser un projet	Connaître les acteurs de son environnement	Identifier les structures participant à la gestion des ASC en France et leurs missions
		Identifier les différents acteurs et leurs prérogatives dans le mouvement sportif français
	Utiliser les outils informationn	Identifier les différents outils informatiques
		Réaliser et animer une présentation informatique
		Rechercher des informations
	Utiliser une méthodologie de projet	Repérer les différents types de projet
		Définir les objectifs en intégrant son action à un fonctionnement, un contexte
		Identifier les différents moyens disponibles et vérifier la faisabilité du projet
		Organiser et gérer le déroulement de son projet
	Evaluer un projet	Connaître les différents formes d'évaluation d'un projet
		Dresser un bilan post-évènement
		Identifier les caractéristiques évolutives
S'insérer professionnellement	Connaître son rôle d'éducateur	Connaître les prérogatives de son diplôme
		Identifier les structures d'emploi
		Intégrer les droits et devoirs de l'éducateur sportif
	Valoriser son travail	Mettre en avant ses qualités
		Se créer un réseau, se faire connaître
		Valoriser des valeurs
		Repérer ses futurs partenaires
	Travailler au sein d'une structure	Contribuer à la programmation
		Participer au suivi administratif
		Participer à la gestion financière
	Proposer une initiative en développant les capacités physiques	Identifier et définir les problématiques liées au développement des capacités physiques
		Proposer une activité physique au développement des capacités physiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve 1 : UC1 – UC2

Le(la) candidat(e) transmet dans les conditions fixées par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) un document écrit personnel, d'environ 25 pages (hors annexes) explicitant la conception, la mise en oeuvre et la réalisation d'un projet d'animation et d'encadrement d'un groupe dans le champ des APT.

Ce document écrit, construit selon la méthodologie préconisée, doit avoir un caractère professionnel et doit être réalisé. Le candidat pourra utilement s'appuyer sur l'analyse des situations vécues pendant les périodes de formation en entreprise.

Un entretien avec le Jury d'une durée de 40 minutes maximum comprenant :

- une présentation orale d'une durée de 20 minutes au maximum
- échange avec le jury permettant de vérifier l'acquisition des compétences.

Cette situation d'évaluation certificative permet l'évaluation distincte des unités capitalisables transversales UC1 et UC2.

Épreuve 2 : UC3

Le(la) candidat(e) réalise un cahier de séances dans lequel doit figurer l'identification des caractéristiques du public, l'identification des contraintes et des ressources dans un contexte donné, la préparation d'une action d'animation incluant la fixation d'objectifs appuyés sur l'analyse diagnostique des fiches et incluant les outils d'évaluation appropriés (remis au jury avant la séance pédagogique).

Épreuve pratique : Le(la) candidat(e) conduit une séance d'animation d'APS pour tous (durée effective de 45 minutes à 1 heure), pour un public d'au moins 6 personnes dans les deux domaines choisis lors des deux épreuves.

Épreuve orale : Le(la) candidat(e) présente au jury, à partir de documents (projet, cahier de séances, planning, évaluations...) la séance et son contexte. Durée : 10 minutes.

Le candidat devra se montrer capable :

- de justifier ses choix d'objectifs, d'action, de moyens, sa démarche,
- de caractériser l'attitude et le mode de relation choisis en les justifiant,
- de décrire le cadre réglementaire de l'action, les risques et les dispositions prises pour assurer la sécurité,
- de lister les partenaires possibles ou nécessaires pour le déroulement de l'action, d'explicitier la démarche d'évaluation prévue.

Le jury interroge le candidat (20 minutes) sur la justification de ses interventions et de ses choix pendant la séance.

Épreuve 3 : UC4

Épreuve pratique : Le(la) candidat(e) conduit une séance d'animation d'APS pour tous d'une durée de 45 à 60 minutes pour un public d'au moins 6 pratiquants.

Épreuve orale : A l'issue de la séance, lors d'un entretien de 15 minutes (maximum) , le(la) candidate analyse et évalue cette séance d'animation en mobilisant les connaissances acquises et justifie les choix éducatifs et pédagogique. L'entretien permettra de mettre en évidence les connaissances acquises sur les domaines suivants :

- Anatomie, physiologie, biomécanique
- Psychopédagogie, pédagogie générale, apprentissage
- Cadre législatif et règlementaire des APT

A L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- ✓ Encadrer tout public dans toute structure
- ✓ Mettre en œuvre le projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- ✓ Conduire une séance un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous
- ✓ Mobiliser les techniques des activités physiques pour tous pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

CONDITIONS D'ADMISSION - ÉPREUVES D'ENTRÉE EN FORMATION

1- Dossier d'inscription :

- ✓ Après réception et validation du dossier d'inscription, le candidat est convoqué pour les TEP (tests des exigences préalables) et les tests de sélection

2- TEP (Tests des exigences préalables à l'entrée en formation) :

- ✓ **Test d'habileté motrice** : chaque candidat devra réaliser un parcours de motricité chronométré composé de 22 ateliers faisant appel à différentes capacités motrice. Chaque pénalité se caractérise par du temps supplémentaire ajouté au temps final. Le test est validé si le temps final du parcours est inférieur au temps maximal retenu, 1 minute 46 pour les hommes, 2 minutes 06 pour les femmes. Des bonifications de temps sont accordées pour les candidats âgés. L'organisation du parcours et les bonifications sont conformes à l'arrêté du 21 juin 2016 portant création de la mention APT du BPJEPS spécialité « éducateur sportif ».
- ✓ **Test Luc Léger** : ce test a pour objectif de vérifier la capacité physique.

- **Pallier 6 : Féminines**
- **Pallier 8 : Masculins**

Le test « Luc Léger » est un test progressif qui consiste à courir d'une ligne à l'autre, séparées de 20 mètres, selon le rythme indiqué par des « Bips ». Les candidats se placent derrière une ligne « A » matérialisée au sol et délimitée par des plots. Au signal de la bande sonore, les candidats doivent se diriger vers la ligne « B » également matérialisée au sol et par des plots à chaque extrémité.

L'échec de ce test (TEP) est éliminatoire

3- Tests de sélection :

- ✓ 1.Épreuve écrite : le candidat doit répondre à un sujet proposé concernant le secteur des activités sports collectifs. Il dispose de 60 min pour y répondre de manière structurée.
- ✓ 2.Entretien avec le jury d'une durée de 15 minutes : Après s'être présenté, le candidat explique son parcours, son projet professionnel ainsi que ses motivations. Il répond ensuite aux questions qui lui sont posées..

Dates des tests (TEP et Tests de Sélection) :

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Télécharger le dossier de candidature sur le site internet : www.ifdis.com.

Renvoyer par voie postale le dossier de candidature accompagné des annexes demandés et du certificat médical au moins 1 mois avant le passage des TEP.

Adresse d'envoi :

**IFDIS Ingénierie
À l'attention de Mme Isabelle Roquefere
10 Bis Rue Adolphe Mion
34000 Montpellier**

(ne rien envoyer à la DRAJES)

*Le nombre d'étudiants est limité à vingt. **Pour les étudiants admis en formation, les contrats d'apprentissage peuvent être signés avec la structure trois mois avant le début du cycle de formation.***

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale.

Besoins d'aménagements (études et/ou examens) : Prendre rendez-vous :

Par téléphone au : 06 25 79 79 69

Par email : direction@ifdis.com

Par page contact : [cliquez ici](#)

Exemples d'aménagements des études :

- Accompagnement pédagogique pour l'apprentissage des modules
- Assistance individuelle pour relecture/reformulation ;
- Assistance individuelle pour l'installation, la prise en main et l'utilisation du matériel numérique/technologique ;
- Majoration de temps pour l'apprentissage des modules ;

COÛT DE LA FORMATION

Frais de dossier : 30 €

Les frais de dossier comprennent les tests des exigences préalables à l'entrée en formation, les tests de sélection, le positionnement

Frais pédagogique :

Prise en charge totale du coût de la formation via l'apprentissage dans le cadre du plan de relance « 1 jeune, 1 solution » : se rapprocher de l'organisme de formation.

Financement personnel : 6,16 € /heure soit 4 250 € / l'année

CONTACT

Directrice des services : Isabelle Roquefere

Téléphone : 06 25 79 79 69 – **Email :** direction@ifdis.com

Coordonnateur de la formation : Cyril Adannou

Téléphone : 06 21 06 68 12 – **Email :** cyril.adannou@gmail.com

Adresse postale : 10 Bis Rue Adolphe Mion, 34000 Montpellier

Groupe L.P.I. – IFDIS Ingénierie

SARL au capital de 5 000 € - RCS de Montpellier- SIREN : 480 090 141- APE : 8559 B -
Siège Social : 10 Bis Rue Adolphe Mion, 34000 Montpellier
Tél : + 33 6 25 79 79 69 - Site Internet : www.ifdis.com - Courriel : direction@ifdis.com
- Numéro d'enregistrement en tant qu'organisme de formation : 91 34 08118 34 -